

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sommaire

Message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger	2
Le Don de la Fête nationale 1969	3
Activité des sociétés suisses de France	4
Revue de presse	9
Affaires fédérales	14
Littérature	21
Les Arts	23

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★ ★ ★ ★ C

PARIS-X^e

36, rue de l'Echiquier

(Boulevard et métro
« Bonne-Nouvelle »)

Garage-Parking à 50 mètres

Tél. 770-17-15 et 770-54-34

Câble : Pavilotel

200 chambres - 120 bains
Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions



Message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1^{er} août 1969

Chers Compatriotes,

Le 1^{er} août est chaque année le jour du souvenir ; il nous remémore un événement politique, la naissance de la Confédération et les origines historiques de notre patrie. Il unit tous les Suisses, en quelque point du globe terrestre qu'ils se trouvent. Nos compatriotes de l'étranger et leurs familles, tous enfants du même pays, partagent nos sentiments patriotiques ; c'est pourquoi nous vivons ce jour en communion de pensée avec eux.

Le président de la Confédération est heureux de s'adresser à cette occasion à tous nos compatriotes résidant dans des pays étrangers, proches ou lointains. Ceux qui ont encore des liens familiaux en Suisse savent que leurs parents prennent part à leurs succès, à leurs joies ou à leurs soucis. De même, les autorités suisses vouent leur attention, tout au long de l'année, aux problèmes qui préoccupent nos compatriotes de l'étranger. Ces problèmes, nous en avons connaissance ; souvent aussi ils nous révèlent des témoignages émouvants d'attachement à la Suisse. Les heures de fête patriotique ne doivent pas nous les faire oublier.

Je voudrais cependant profiter surtout de ces heures de fête pour adresser mon salut à nos compatriotes de l'étranger et pour les remercier de leur fidélité et de leur activité, qui font honneur à notre pays. J'imagine qu'à l'occasion du 1^{er} août beaucoup d'entre vous se demandent inconsciemment peut-être, ce que cela représente que d'être Suisse. La question se pose aussi à ceux qui vivent au pays.

Mais elle a un sens plus profond pour les Suisses qui résident hors de nos frontières même s'ils sont les hôtes de peuples amis. Nous ne croyons pas être meilleurs que les autres. Néanmoins, si nous considérons l'histoire et la structure de notre pays, le destin que lui a réservé jusqu'ici la providence, la protection qu'elle lui a accordée contre la guerre, la misère et les grandes catastrophes, voilà autant de raisons de nous soucier du sort de ces compatriotes qui restent si fortement liés au pays dont ils sont les enfants et les citoyens, et qui lui gardent cet attachement même en terre étrangère. Nous n'entendons pas vivre à l'écart de la communauté des nations, mais nous ne pourrions maintenir et améliorer la contribution de la Suisse à l'œuvre commune de concorde et de paix que si notre comportement personnel s'inspire réellement des qualités et des vertus qui caractérisent la Suisse : nous devons donc faire preuve de compréhension les uns envers les autres, nous entraider et, où que nous soyons, donner le meilleur de nous-mêmes. Nous pourrions alors, avec quelque fierté, dire avec le célèbre historien Jakob Burckhardt : « La raison d'être d'un petit Etat, c'est de constituer une parcelle de la terre où le plus grand nombre possible d'habitants sont des citoyens au plein sens du terme. »

Méditons ces paroles en ces heures de fête consacrées à notre chère patrie ; je vous adresse à tous, dans le monde entier, le salut cordial de votre pays.

Ludwig von MOOS,